



Jeudi 23 Juillet 2020

Diner autour du basilic, 20h

Réservation obligatoire jusqu'au 22 juillet : ☎ 06 60 98 59 09

Suivi d'une soirée Balèti, Ambiance du Sud

Animation musicale : Lu barbalucou.

Inspirés par leurs origines Niçoises et Piémontaises ils revisitent le folk et la musique trad en lui apportant une touche d'énergie rock à la manière des pogues tout en gardant leur identité, le tout dans cet esprit de Balèti et de fête où l'on aime chanter !

Vendredi 24 juillet 2020

Flou'Arp, 19h en l'église

Au détour d'un tango, rencontre d'une harpe et d'une flûte classique pour un voyage au fil des époques et de leurs ambiances éthérées.

The Springs, 20h30 scène du pont

Depuis leur rencontre sur les bancs du collège puis du lycée, nourris des plus grands, d'Elvis Presley à Muse en passant par les Beatles ils communiquent une énergie résolument Rock, leur fougue vous fera vibrer et vous entrainera dans leur univers.

Ninety's Story, 22h scène du pont

C'est dans les années 90 que le duo se rencontre dans le sud-est de la France. Ils participent à plusieurs tremplins musicaux et enchaînent les dates en première partie de grands noms (Morcheeba, The Avener, Puggy, Hyphen Hyphen). Ils se font connaître à l'international avec une campagne de pub chinoise pour une marque de voiture. Sonorités électro pop des années 90.

Samedi 25 juillet 2020

Blue Moon, 16h en l'église

Un répertoire de chansons brésiliennes et anglo-saxonnes que ce duo partage avec amour de la musique, teinté de sonorités issues du Jazz, de la Bossa nova, de la Samba. Dans un style sobre, épuré et une atmosphère intimiste, les hommages sont multiples, un beau voyage musical.

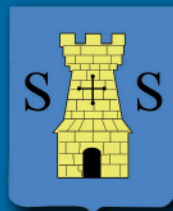
Ciao Basta, 20h30 scène du pont

Une bande de joyeux lurons qui s'éclatent sur scène, jonglant avec les mots et les gammes pour un mélange explosif et festif : mi-ska, mi-punk, mi-bémal ! Sortez vos plumes, on va s'poiler !

Petite Raoul, 22h scène du pont

En formule allégée, Carton et ses acolytes se réinventent avec malice et légèreté sans perdre le ton décalé qu'on leur connaît ! Cette dynamique donne un cocktail rock, groovy et ethnique mêlant dérision, textes incisifs et musiques actuelles aux horizons illimités.

Mesures COVID-19 : mise à disposition de gel hydroalcoolique et de masques
Respect des gestes barrières



Le Petit Journal Saussois

N°137
Juillet 2020

Bulletin d'information communal de Sausses - Directeur de la publication F. Dagonneau - Rédaction : Conseil municipal
Réalisé et imprimé par nos soins N°ISSN : 09/00002 - Version numérique disponible sur <http://www.sausses.fr>



Saussoises, Saussois, chers amis,

En cet été si particulier, et compte tenu des doutes sur l'évolution de la situation sanitaire, il est bien difficile de prévoir et d'organiser les événements culturels et festifs.

Pourtant la culture, les loisirs, tout comme le sport sont des éléments indispensables au bon fonctionnement de nos sociétés libres et en paix.

Certes, les bienfaits « culturels » ne sont pas quantifiables.

En revanche, il est évident que l'absence de culture et de divertissement conduit à des comportements égoïstes, des replis identitaires, une diminution de solidarité, la perte de lien social ...

Ainsi, suite au montage de dossiers fastidieux et suite à l'obtention des autorisations préfectorales, je félicite sincèrement l'Association Culturelle Saussoise et le Comité des fêtes qui pourront nous proposer des manifestations cet été.

La facilité aurait été d'annuler mais ces choix de maintenir des événements sont courageux.

Cette décision d'organiser des manifestations sur la commune a été murement réfléchie, débattue et approuvée par le conseil municipal. En tant que Maire j'en assume pleinement la responsabilité et j'en apporte mon soutien.

Bien sûr il sera essentiel que la sécurité et les gestes barrières soient respectés et nous devons veiller à ce que l'application des mesures gouvernementales soient strictement appliquées.

J'en appelle à la responsabilité individuelle pour que les comportements de chacun soient protecteurs pour leur propre santé comme pour celle des autres.

Ces manifestations culturelles et festives seront différentes des années passées, mais je n'ai aucun doute qu'elles seront chaleureuses, conviviales et accessibles à tous.

Le programme du 10ème Festival en Sausses (23 au 25 juillet) est ainsi présenté dans ce numéro et le programme de la fête d'été (du 7 au 10 août) sera communiqué très prochainement.

Bon été à toutes et à tous,

■ Franck



Environnement & Gestion des déchets

- ENCOMBRANTS :

La communauté de communes CCAPV a mis en place des tournées de récupération des encombrants en mode « porte à porte » sur inscription avec des passages mensuels sur chaque commune pour reprise de gros mobiliers et gros électroménager.



Pour connaître les dates de passage sur Sausses et s'inscrire, une demande doit être effectuée auprès du secrétariat de Mairie.

Rappelons qu'en dehors de ces tournées la déchetterie de Pont de Gueydan est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 13h30 (fermeture à 12h30 le samedi) et qu'il est strictement interdit de déposer des encombrants à côté des conteneurs des ordures ménagères.

- TRI SELECTIF :

Depuis décembre 2019, de nouvelles consignes de tri s'appliquent à Sausses comme sur tout le territoire de la CCAPV.

Cela s'est accompagné par le remplacement des anciens bacs à roulettes par de nouveaux conteneurs à déchets et par un changement d'emplacements des points de collecte.

L'appropriation de ces nouveaux points de collecte et des nouvelles consignes de tri, ont nécessité logiquement une période d'adaptation mais ces évolutions étaient rendues nécessaires face à la hausse annoncée des taxes nationales sur les ordures ménagères. Ce changement dans la gestion des déchets doit permettre en effet une meilleure maîtrise des coûts de la collecte, mais aussi la simplification et l'augmentation du tri sélectif grâce à la présence sur chaque point de collecte de tous les types de conteneurs : le verre, le tri, les ordures ménagères.

Malgré le recul limité que nous avons, le pari semble d'ores et déjà en passe d'être réussi par les habitants de la CCAPV : Le poids des déchets recyclables envoyés au centre de tri de Manosque au premier trimestre 2020 a été comparé à celui du premier trimestre de l'an dernier et on note une très forte augmentation du tonnage de déchets triés.

Une progression très importante, qui positionne au niveau départemental la CCAPV comme le territoire ayant la meilleure progression en tri sélectif. Les tonnages d'ordures ménagères collectées sont eux, en nette diminution.

Un grand merci à chacun d'entre vous pour votre implication dans le tri sélectif et votre intérêt pour la gestion des déchets !

Tous ensemble, poursuivons nos efforts pour améliorer encore cette belle dynamique

- DECHETS VERTS :

Vos déchets verts peuvent être également accueillis à la déchetterie de Pont de Gueydan. Ces déchets sont ensuite transformés en broyat dans la déchetteries et peuvent être mis à disposition des habitants, dans la limite des stocks disponibles, afin de les valoriser dans un composteur domestique ou bien en paillage dans les jardins.

... Suite page 3 ...

Environnement & Gestion des déchets ... Suite

... Suite ... A ce titre, il est important de rappeler que la CCAPV met à disposition de ses habitants des composteurs domestiques à des tarifs très abordables.

Alors profitez des beaux jours pour valoriser vos déchets verts et – si ce n'est pas déjà fait – vous mettre au compostage !

Pour toute question relative à la gestion des déchets verts ou au compostage, vous pouvez contacter le service environnement de la Communauté de communes au 04 92 83 99 24.



Agrandissement du cimetière

Les travaux d'agrandissement de notre cimetière municipal seront réalisés au deuxième semestre 2020.

Ce projet prévoit la création d'une nouvelle zone permettant d'accueillir environ 25 nouvelles concessions dont plusieurs équipées de caveaux en béton préfabriqués (caveaux de 4 places et de 6 places) mais également la construction d'un columbarium de 12 cases (4 urnes/case) ainsi qu'un jardin du souvenir.

Les concessions accordées sont de 30ans, 50ans ou perpétuelles.

Pour profiter des tarifs avantageux liés aux travaux qui vont être réalisés cette année, les personnes désireuses de réserver des caveaux préfabriqués ou des cases de columbarium sont invitées à contacter le secrétariat de mairie (sur place aux horaires d'ouverture ou mairie@sausses.fr).

Le nombre de caveaux préfabriqués mis en place cette année sera arrêté mi-septembre, il est donc conseillé aux personnes intéressées de s'inscrire rapidement.

Chèque Energie Isolation des Habitations

PARTICULIERS

Vous souhaitez faire des économies d'énergie ?

chèque énergie durable
JUSQU'À **1000€**
POUR ISOLER VOS COMBLES

LA RÉGION SUD COFINANCE VOS TRAVAUX

toutes les infos sur maregionsud.fr/chequeenergie durable

PARTICULIERS

Chèque énergie durable
> mode d'emploi

POURQUOI ISOLER VOS COMBLES ?
Pour réduire vos factures énergétiques ! La toiture est responsable d'environ 30 % des dépenses énergétiques de votre maison.

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE DE LA RÉGION ?
Si vous avez eu recours à des matériaux d'origine végétale, 25 % maximum du coût de fourniture et de pose de l'isolation ou 10 % maximum pour les autres types de matériaux. Le montant est plafonné à 1 000 €. L'aide peut être cumulée avec les autres aides existantes (crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, etc.).

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU CHEQUE ?
Les propriétaires (occupants ou bailleurs) d'une maison individuelle à usage principal ou secondaire. Ce dispositif est soumis à conditions de ressources*.

COMMENT ÇA MARCHE ?
1. Rendez-vous sur maregionsud.fr/chequeenergie durable pour retrouver toutes les informations pratiques.
2. Cliquez sur « Je dépose mon aide »
3. Créez votre compte.
4. Déposez votre demande en ligne dans la rubrique « Aides individuelles ».

QUELS SONT LES CRITÈRES À RESPECTER ?
Côte performance...
La résistance thermique « R » doit être supérieure ou égale à 7,5 m².K/W si vous habitez dans les départements 83, 84 et 13. Elle doit être supérieure ou égale à 10 m².K/W si vous habitez dans les départements 84, 04 et 05.

VUS DEVEZ PRIVILÉGIER LES MATÉRIAUX D'ORIGINE VÉGÉTALE (papier recyclé, coton recyclé, balle de riz par exemple).

BESOIN DE CONSEILS POUR VOS PROJETS DE RÉNOUVELLEMENT ?
Contactez un conseiller « FAIRE » pour bénéficier d'un accompagnement gratuit. Pour en trouver un près de chez vous, rendez-vous sur www.faire.fr.

infQ La validité des factures est valable 4 mois. Vous pouvez donc bénéficier de l'aide de façon rétroactive.

Les travaux doivent être réalisés par une entreprise certifiée « Reconnu Garant de l'Environnement » dans la spécialité est l'isolation par soufflage/projection.